

# Master Droit privé parcours Protection de la personne vulnérable

**Domaine :**

Droit - Economie - Gestion

**Mention :**

Droit privé

**UFR/Institut :**

UPEC - UFR de Droit

**Type de diplôme :**

Master

**Niveau(x) de recrutement :**

Bac + 3

**Niveau de diplôme :**

Bac + 5

**Niveau de sortie :**

Niveau I

**Lieu(x) de formation :**

Créteil - Campus André Boulle

**Durée des études :**

2 ans

**Accessible en :**

Formation initiale,  
Formation continue

**Site web de la formation :**

<http://droit.u-pec.fr>

**Présentation de la formation**

Former les futurs mandataires judiciaires à la protection des majeurs et ceux étant déjà en poste, ainsi que des juristes (avocats, notaires...) spécialisés dans le droit de la protection des personnes vulnérables.

**Capacité d'accueil**

20 à 25

**Compétence(s) visée(s)**

- Savoir exercer une mesure de protection juridique des majeurs (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice avec mandat spécial, mandat de protection future).

- Savoir conseiller la personne protégée ou à protéger ou son entourage familial, en amont et en aval de la mesure de protection ainsi que dans le cadre du fonctionnement de celle-ci.

**Poursuites d'études**

École du Barreau, École nationale de la magistrature, Centre de la formation professionnel du Notariat, Master 2 droit notarial

**Débouchés professionnels**

- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs  
- Avocat  
- Magistrature

**Environnement de recherche**

Le Master est en relation étroite avec le Centre de recherche Obligations, Biens, Marchés et le futur Centre Marchés, Institutions, Libertés, dont font partie la grande partie des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

**Organisation de la formation**

- Formation initiale en M2 (30 ECTS par année)

318 heures d'enseignement à temps plein sur une période de huit semaines (quatre semaines au premier semestre et quatre semaines au second semestre), une semaine d'examen par semestre.

- Formation continue (master en un an) : 318 heures d'enseignement à temps plein sur une période de huit semaines (quatre semaines au premier semestre et quatre semaines au second semestre), une semaine d'examen par semestre (enseignement de septembre à fin novembre, puis de janvier à avril).

**Stage / Alternance**

Formation initiale : stage de 350 heures (10 semaines), pouvant être effectué en parallèle des enseignements ou l'issue de ces

derniers.

Formation continue : stage de 350 heures (10 semaines) pouvant être effectué en parallèle des enseignements ou l'issue de ces derniers.

94 000 Créteil  
01 56 72 61 64  
mdppv-droit@u-pec.fr

## Contrôle des connaissances

Enseignements avec cours

Stage obligatoire de 350 heures (10 semaines) donnant lieu à la soutenance d'un rapport de stage

## Calendrier pédagogique

Cours de septembre à avril

## Modalités d'admission en formation initiale

Sur dossier pour les titulaires d'une première année de master dans un domaine en lien avec l'un des domaines de la formation.

## Modalités d'admission en formation continue

Cette formation s'adresse à un public de mandataire judiciaire à la protection ou de personnes ayant un diplôme (Bac+4) et/ou une expérience professionnelle dans un domaine en lien avec l'un des domaines de la formation. Les candidats peuvent intégrer la formation après une procédure de la validation des acquis.

L'admission est subordonnée à l'accord du directeur de la formation.

## Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
  - Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)
  - Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

## Partenariats

Certains enseignants du master appartiennent à d'autres établissements d'enseignement ou au milieu judiciaire, bancaire, social ou médical.

L'UPEC est partenaire, pour la délivrance de la formation et du Certificat national de compétence, avec l'association AFFECT (Association française de formation et d'étude des curatelles et des tutelles).

## Responsables pédagogiques

Responsable de Mention : Nathalie PETERKA  
Responsable de Parcours : Nathalie PETERKA  
[nathalie.peterka-borgniet@u-pec.fr](mailto:nathalie.peterka-borgniet@u-pec.fr)

## Scolarité

Université Paris-Est Créteil  
Faculté de droit  
Bât. A - Bureau A026  
83-85, avenue du Général de Gaulle

